



EDITO :

Autrefois, il était de coutume de placer la première crêpe repliée sur une pièce de monnaie au-dessus de l'armoire de la maison pour attirer la bonne fortune et les récoltes abondantes sur la maison. On jetait alors la crêpe de l'année précédente et donnait la pièce à un mendiant ou un nécessiteux.

En cette période de Chandeleur, il est crucial que chacun s'engage pleinement dans la vie de l'usine. La collaboration renforce notre unité et prépare le terrain pour les négociations salariales à venir.

Cette solidarité entre salarié à donner vie à un cahier revendicatif qu'il va nous falloir porter en ces périodes de négociation.

Longue vie au MAG !!!



Inflation et augmentation de salaire

■ Contexte...

- L'année dernière a été marquée par une inflation dépassant les 5%, une augmentation de 10% du coût de l'électricité, et le prix du carburant qui reste toujours aussi élevé. Ces défis économiques ont impacté de nombreux aspects de notre vie quotidienne.

Le 1^{er} Ministre vient d'annoncer une augmentation dès février de près de 10% du coût de l'électricité !!!

Lorsque l'inflation danse avec les salaires, l'équilibre devient crucial. Les hausses salariales, telle une bouée dans des eaux tumultueuses, visent à maintenir le pouvoir d'achat à flot. Cependant, l'étreinte de l'inflation peut rendre cette bouée moins stable, créant un défi constant pour maintenir l'équité financière dans le balancement entre revenus et coûts de la vie.

Dans la quête d'une meilleure équité au travail, la nécessité de revaloriser les salaires, ainsi que les primes : énergie, transport et astreinte devient une évidence. Il convient de contrer le surcoût du carburant avec une augmentation de l'indemnité kilométrique. Affaire à suivre...

Les NOE 2024 ont débuté

La 1^{ère} réunion a eu lieu le jeudi 18 janvier.

La direction a comme dans son habitude parlé du contexte qui on va dire est du côté « pessimiste ». Il faut bien justifier la faiblesse des NOE 2024 !!!

Pas un mot sur l'explosion du chiffre d'affaire Safran +25%, pas un mot sur l'explosion de l'action Safran La répartition de la richesse est un détail pour elle ?

Pour la CGT, nous avons demandé un focus sur la hauteur des dividendes SLS remontés à Safran ces dernières années. Le cahier revendicatif CGT a été présenté lors de cette réunion.

EMPLOI, CONDITIONS DE TRAVAIL, MESURES SPECIFIQUES et POLITIQUE SALARIALE

Dans tout le groupe Safran, la CGT est désireuse de réunir l'ensemble des OS pour organiser des revendications communes et, le cas échéant, monter un rapport de force. Bien que les 2 autres organisations syndicales représentatives du site de Bidos n'aient pas répondu favorablement à notre demande de réunion des salariés, nous ne désespérons pas de pouvoir enfin nous réunir pour le bien de tous autour d'un objectif commun : avoir des NOE dignes d'une société comme SLS !

Autre Négociation en cours

■ Statut Tuteur

Le projet CGT a été transmis à la direction on attend avec impatience le retour !!

■ Déplacement salariés au forfait jour

La CGT a porté un projet de compensation pour les salariés au forfait proposé par des salariés « cadre ». La CGT soutient cette initiative et encourage toute action collective dans l'intérêt commun. Pour rappel, nous ne sommes pas un syndicat catégoriel.

Réunion d'information aux salariés

La CGT a sollicité FO et la CFE/CGC afin d'organiser une réunion des salariés pour la fin du mois de janvier. Celles-ci n'ont pas répondu favorablement. Au vu de l'accord sur le droit syndical, la CGT devra malheureusement en organiser une toute seule.

Tous unis pour la paix

En ces temps où le monde se divise, rappelons l'importance de choisir la paix plutôt que la guerre. Construisons plutôt que de détruire, comprenons plutôt que de haïr. Ensemble, partageons au lieu d'accaparer, incluons au lieu d'exclure. C'est dans ces gestes que naît un avenir empreint de sérénité et de solidarité.

En tant que syndicat, nous choisissons d'adopter une seule position : celle de la paix, de la réconciliation et de la transformation active des conflits par un processus d'initiatives. Nous cherchons à apporter notre contribution sur la base d'une expérience concrète, où la politique est au service de l'unité de la famille humaine.



La société civile est le protagoniste de ce processus de pacification, donnons-lui de la force et des outils. C'est pourquoi nous lançons UN APPEL :

- **Aux gouvernements et aux dirigeants politiques du monde entier** : pour cesser d'utiliser la force et la guerre comme outil politique; la haine de l'autre n'est pas de la politique.
- **Aux organisations multilatérales internationales** : pour obtenir un cessez-le-feu stable. Nous appelons au respect du droit international en vue de la coexistence pacifique
- **À tous les citoyens de toutes les communautés** : pour construire chaque jour une culture commune de rencontre et de coexistence.

Donnons la parole aux femmes initiatrices de paix, à leurs expériences et à un nouveau récit qui peut vaincre la peur et la haine et donner de l'espoir.

Nous demandons à **tous** de n'accepter aucune justification de la violence, de reconnaître son échec en tant que solution pour résoudre les conflits et d'ouvrir des voies de transformation fondées sur le respect de la vie humaine, de toute vie.

Nous voulons reconnaître comme seuls outils politiques ceux du dialogue, de la diplomatie, de la reconnaissance des droits de l'homme et des peuples pour construire le présent et l'avenir de notre humanité. La seule action politique qui nous représente est celle qui adopte **une attitude de "mère"** même lorsque les situations semblent inextricables : elle persévère en reprenant la parole, recommence à créer des liens, à tisser des réseaux pour parvenir à une coexistence pacifique et à un vivre-ensemble fraternel auquel nous aspirons tous.



Déclaration sur le Règlement Intérieur du CSE

Déclaration RI CSE 23 janvier 2024

Après une demi-douzaine de réunions, une version finale du RI du CSE a émergé. Les différents syndicats ont pu débattre et échanger sur des points qui leur tenaient à cœur. Pour la CGT, certaines demandes ont été prises en compte :

- Des précisions sur le mode de nomination des salariés aux différentes commissions.
- L'instauration d'une réunion de concertation pour l'ordre du jour du CSE 15 jours avant la réunion plénière du CSE.
- Toutes dépenses supérieures à 10000 euros devront être justifiées en CSE.
- Certaines précisions sur les rôles des uns et des autres.

D'autres non :

- Refus de la mise à disposition des clés de la maison du CSE pour accéder au photocopieur. Demande refusée pour des raisons de responsabilité du secrétaire. Nous pouvons l'entendre. Mais nous exigeons dès à présent que la direction respecte le droit syndical en mettant un photocopieur à disposition de chaque organisation syndicale représentative.
- Refus d'apporter des précisions sur les objectifs des commissions.
- Refus de recevoir les nouveaux embauchés en présence d'élus du CSE des différentes OS représentatives. Il paraît que les élus FO ne reçoivent pas les nouveaux entrants, et que seul un salarié du CSE le fait. On vous croit sur parole !

Pour la CGT, un point est essentiel : « la vision que les salariés ont du CSE ». Ne nous mentons pas! Pour une partie d'entre eux, le CSE, ce sont les voyages, les activités, et c'est FO.

Pour tenter de corriger cette contre vérité et montrer aux salariés que le CSE ce sont 17 élus de différentes organisations syndicales, dont sont issus les membres du bureau, la CGT a proposé que la diffusion des informations relatives aux activités sociales du CSE soient effectuées par tous les élus au CSE !

Demande refusée pour des raisons dirons-nous de "droits d'auteur". Nous avons donc reformulé notre proposition afin que cette distribution soit encadrée en laissant la possibilité au secrétaire de solliciter tous les élus au CSE quel que soit leur syndicat. Et au vu des dernières distributions des échos du CSE dans lesquels étaient glissés un tract syndical FO, nous avons ajouté de ne pas coupler la distribution des informations relatives aux activités sociales du CSE avec de l'information syndicale. Demande à nouveau refusée.

La CGT n'a pas pour but de bloquer le bon fonctionnement du CSE mais bel et bien se faire entendre sa voix.

En refusant de cesser de diffuser sa propagande syndicale avec les informations relatives aux activités sociales du CSE, le syndicat majoritaire utilise à son gré un moyen de diffusion et entretient une confusion entre le syndicat FO et le CSE.

En privant les élus des différentes OS de participer activement à la promotion des activités du CSE et en accueillant seul les nouveaux arrivants, FO met un coup de frein à sa soi-disant volonté de travailler collégalement. Mais ce n'est finalement pas très surprenant au vu de la campagne électorale de juin, basée essentiellement sur le volet activités sociales. En clair, son fonds de commerce.

La CGT regrette aussi le formatage du budget alloué aux formations des membres du CSE, des DSL, RS, etc. Lors de la prise de mandat, il paraît essentiel pour ne pas dire indispensable que les nouveaux élus soient formés pour comprendre et appréhender les rouages de leur mandat. Le syndicat majoritaire a clairement indiqué qu'il n'est pas possible d'augmenter ce budget. Regrettable.

La CGT prend acte de cette version finale et n'approuvera pas cette version du Règlement Intérieur.

La CGT reste dédiée à la collaboration au profit de tous les travailleurs. Les acquis actuels de notre CSE sont le fruit du travail de nos aînés, avec une contribution significative de la CGT. Unissons-nous pour bâtir notre avenir, favorisons une gestion collective et abandonnons la politique de division prétendument bénéfique pour tous

Les dates à retenir :

COMMISSION
FORMATION : 01/02

COMMISSION BOURSE
D'ETUDE : 08/02

REUNION NOE : 08/02

CPC : 22/02*

CSEC : 27/02

REUNION CSE : 29/02

*COMMISSION PARITAIRE CONVENTION
COLLECTIVE.

POUR RAPPEL, APPEL A LA
GREVE JUSQU'A RENEGOCIATION DE
L'ACCORD COMPETITIVITE :

- 1H EN FIN DE POSTE LE
MERCREDI ET LE VENDREDI.

- DE 15 MIN A LA JOURNEE LE
SAMEDI.

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Email :

Adresse :

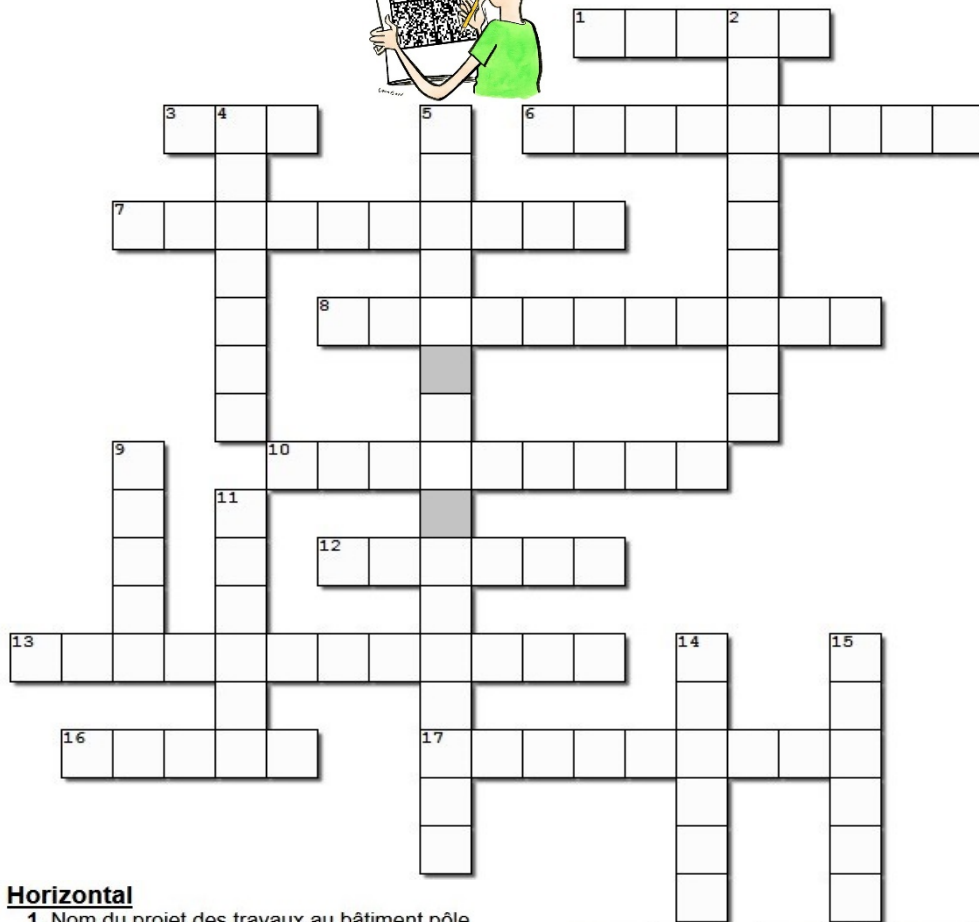
Lieu de travail :

Bulletin à renvoyer à un élu

CGT ou par mail :

cgt.messierdowtybidos@orange.fr

Pour gagner sur vos
revendications, **se**
syndiquer c'est être plus
fort.



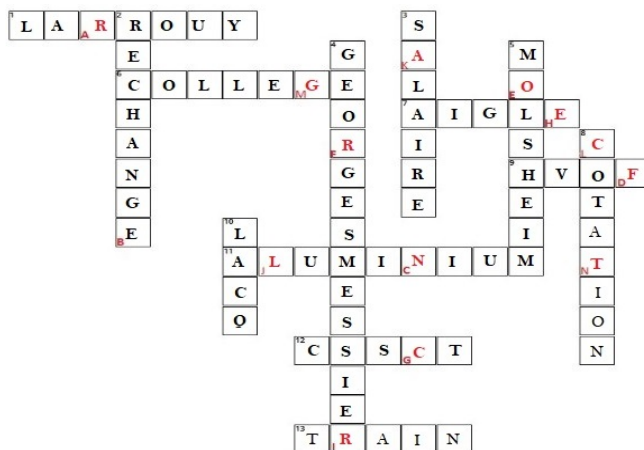
Horizontal

- Nom du projet des travaux au bâtiment pôle rechange et Labo
- Qu'est ce qui a contribué à mettre fin à la discrimination envers un élu mandaté et à le faire évoluer vers un statut cadre
- Qui ne recherche pas les conflits
- Rapport existant entre des personnes liées les unes aux autres
- Énergie à usage industriel ou domestique
- A l'implantation de l'usine, de quelle frontière fallait-il être éloigné ?
- Part d'un capital d'entreprise
- Usine SLS du sud-est de la France
- Catégorie de salarié actuellement au salaire minimum conventionnel
- Quel accord n'a pas évolué depuis 2008 ?

Vertical

- Perte du pouvoir d'achat
- Symbole de paix
- Loué à un patron en échange d'un salaire
- Unité de mesure dans le monde pétrolier
- Après la reconnaissance de 'Formateur occasionnel' quel statut est porté en négo par la CGT ?
- Sont versées en plus du salaire
- On les mange surtout en février

SOLUTION DU MOIS DE JANVIER



La solution pour que notre usine soit plus forte et solidaire

R E N F O R C E R L A C G T

Flash code pour
les derniers actus
du site CGT

